

Les incontournables pour un hivernage en toute sécurité

Hiverner à flot

① **Hivernez votre moteur, purgez le circuit d'eau** du bord et **fermez bien les passe-coques**. Il peut geler sur le port pendant les mois les plus froids.

② **Contrôlez l'état de vos aussières** et pare-battage, et vérifiez ou faites vérifier par une tierce personne **vos amarres avant chaque coup de vent et/ou chasses de bassin**. Amarrez votre bateau en suivant les consignes du bureau du port (fiche technique N°1).

③ **Désarmer vos voiles de préférence**, sinon **sécurisez les tauds** de protection pour éviter qu'ils ne s'arrachent avec le vent.

④ **Aérez correctement le bateau** : l'utilisation d'un **chauffage à bord est interdite en votre absence**, de même que de laisser la prise électrique du bord branchée à la borne électrique.

⑤ Coupez le circuit électrique afin de ne pas épuiser la ou les batteries du bord.



Hiverner à terre

① **Hivernez votre moteur, purgez le circuit d'eau** du bord et **fermez bien les passe-coques**. Il peut geler sur le port pendant les mois les plus froids.

② **Désarmer obligatoirement vos voiles AVANT la sortie d'eau**. Il est interdit de les laisser à poste lors d'un hivernage à terre (vent + fardage = risque de chute du bateau), et les professionnels refuseront d'intervenir sur les voiles ou le gréement si le bateau est à terre.

③ Si vous prévoyez de **démâter, faites-le AVANT la sortie d'eau**. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de monter au mât quand les voiliers sont stationnés à terre.



④ Préparez votre **calage** : contrôlez l'état de vos bers. Le port peut en louer sur une courte durée, mais au-delà d'un mois, il faudra prévoir les vôtres.

⑤ **Aérez correctement le bateau** : l'utilisation d'un **chauffage à bord est interdite en votre absence**, de même que de laisser la prise électrique du bord branchée à la borne électrique.

⑥ Coupez le circuit électrique afin de ne pas épuiser la ou les batteries du bord.

